

# 13 communes

Maurecourt fait partie des 13 communes qui composent, avec Boisemont, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Saint-ouen-l'Aumône et Vauréal, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.



## Compétences obligatoires

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire
- l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- la politique de la ville

## Compétences optionnelles

- la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire et la création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- l'eau ;
- l'environnement et le cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores) ;
- pour partie la compétence élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, comprenant le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport et de tri qui s'y rapportent, y compris les déchèteries.

## Compétences facultatives

- la politique de soutien au sport, à la culture, à l'éducation et aux échanges internationaux ;
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- la création, l'entretien et l'aménagement (à l'exception de la propreté) des espaces verts majeurs d'intérêt communautaire ;
- la programmation, la construction, l'aménagement et la gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage ;
- la politique de soutien aux communes pour la réhabilitation des équipements communaux dans le cadre d'un programme pluriannuel ;
- l'éclairage public ;
- le chauffage urbain ;
- le cimetière intercommunal ;
- les eaux pluviales ;
- le développement des établissements d'enseignement supérieur, le soutien à l'enseignement, à la recherche ainsi qu'à la vie étudiante ;
- l'investissement pour la réalisation des équipements, quelle que soit leur localisation, nécessités par l'urbanisation nouvelle engagée sous forme de ZAC ou de lotissement de plus de 30 logements ;
- l'assainissement collectif des eaux usées ;
- les équipements liés aux réseaux de transport public et au réseau cyclable de l'agglomération ;
- les pôles majeurs d'attractivité communautaire ;
- les réseaux de communication électroniques et actions en faveur du développement technologique.

Infos pratiques

## Quelques dates

- 11 août 1972 - Création officielle de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise comptant 15 communes
- 1er juillet 2004 - Naissance de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)
- 1er juillet 2012 - Maurecourt rejoint la CACP

## Quelques chiffres

- 203 913 habitants (population légale au 1er janvier 2012, Source INSEE)
- 16 % de la population du Val d'Oise
- 40 % de moins de 25 ans

Liens utiles

[www.cergyponoise.fr](http://www.cergyponoise.fr)